

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le 23 mai à 10h00, le Conseil Municipal de la Ville d'ORCHIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, en qualité de Maire sortant, en session ordinaire, suite à la convocation faite le 19 mai 2020.

Présents : LUDOVIC ROHART, GUY DERACHE, MARIE-CHRISTINE FILARETO, MICHEL PIQUET, CARINE JOURDAIN, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, JACQUES LEMAIRE, MARIE-JOSEE MASSON, JEAN-PIERRE GUENOT, FREDERIC SZYMCAK, GILDA GRIVON, ROGER VANDEVYVERE, FRANÇOISE DUPRE-BARTHELEMY, NATHALIE GABRYELEWICZ, CECIL DEMULIER, LISE FOUcart, ANNE-SOPHIE DEBERDT, CECILE DUPUIS, DAVID ACHIN, SEBASTIEN HENNON, AUDREY MILLET, MICHEL DEPRez, AMANDINE DUQUESNE-PEQUEUX, MARC DUPUIS, MARIE ENJALBERT, EMILIE PLAISANT, JEROME DERVAUX, NADINE CANTELOUP

ORDRE DU JOUR

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints au Maire
3. Election des adjoints au Maire
4. Lecture de la Charte de l'élu local

En sa qualité de Maire sortant, M. Ludovic ROHART préside la réunion du Conseil Municipal et il déclare la séance ouverte.

Il précise qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 13 mai 2020, cette réunion se tient avec un effectif limité et adapté au respect des mesures barrières et de distanciation. Le caractère public de la réunion est assuré par sa retransmission en direct sur facebook.

Il rappelle les résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 15 mars dernier. Ont obtenu :

Liste « Rassemblement populaire et Citoyens pour Orchies », Nadine CANTELOUP :
298 voix (11,74%) soit 1 siège

Liste « Pour Orchies », Ludovic ROHART :
2 147 voix (84,6%) soit 28 sièges

Liste « Lutte ouvrière - Faire entendre le Camp des travailleurs », Léa DEMORY :
93 voix (3,66%) soit aucun siège

Compte tenu de ces résultats, il déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux Mesdames et Messieurs Ludovic ROHART, Marie-Christine FILARETO, Guy DERACHE, Carine JOURDAIN, Didier BAERT, Nelly THIEFFRY, Michel PIQUET, Marie ENJALBERT, Jacques LEMAIRE, Marie-Josée MASSON, Jean-Pierre GUENOT, Anne-Sophie DEBERDT, Frédéric SZYMCZAK, Nathalie GABRYELEWICZ, Roger VANDEVYVERE, Gilda GRIVON, Marc DUPUIS, Cécile DUPUIS, Sébastien HENNON, Amandine DUQUESNE PEQUEUX, Cécil DEMULIER, Emilie PLAISANT, Jérôme DERVAUX, Françoise DUPRE BARTHELEMY, David ACHIN, Lise FOUART, Michel DEPPEZ, Audrey MILLET et Nadine CANTELOUP.

Il propose de choisir comme secrétaire de séance le benjamin de l'assemblée, M. Jérôme DERVAUX et comme secrétaire adjointe, Mme Virginie MEAUZOONE, Directrice Générale des Services.

Il ajoute que conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection du Maire est faite sous la présidence du conseiller Municipal le plus âgé et cède donc la place à M. Guy DERACHE.

M. Guy DERACHE procède à l'appel nominal des Conseillers Municipaux. Au cas où des Conseillers Municipaux ne seraient pas présents, le Conseiller titulaire d'une procuration le déclarera.

M. Guy DERACHE indique qu'avant de procéder à l'élection du Maire, il est donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales par M. Jérôme DERVAUX, secrétaire de séance.

Article L 2122-4 du CGCT :

Le Conseil Municipal élit le Maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu Maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus.

Les fonctions de Maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil Régional, président d'un conseil Départemental.

Les fonctions de Maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission Européenne, membre du directoire de la Banque Centrale Européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Tout Maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de Maire. En cas

de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive.

Article L 2122-7 :

Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Article L 2122-7-2 :

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L 2122-7.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants.

- 1 -

ELECTION DU MAIRE

Avant de procéder à l'élection du Maire, M. Guy DERACHE propose aux représentants des deux groupes une prise de parole de 5 minutes maximum.

Il donne la parole à Mme Nadine CANTELOUP :

« Tout d'abord, je tiens à m'élever fortement contre la décision nationale d'avoir maintenu ses élections coûte que coûte alors que le gouvernement est tenu de garantir la sécurité des citoyens quand ils vont voter. D'autant plus qu'ils ont confiné le lendemain !! Et que par souci de démocratie on aurait dû revoter. Pour exemple quelques chiffres, et je ne prends que les suffrages exprimés et les votes pour la majorité :

- 2008 : 5888 inscrits 3626 suffrages exprimées
- 2014 : 6327 inscrits 3827 idem
- 2020 : 6757 inscrits 2535 idem

C'est donc seulement 1/3 tiers des Orchésiens qui cette fois sont venus voter. En 2014, c'était près 50 %. J'avais déjà souligné le taux d'abstention considérable. Cette fois c'est encore pire.

Vous, vous êtes heureux d'être Maire, cela se comprend. Mais êtes-vous satisfait de cette situation ? Etes-vous réellement content d'avoir, (ah oui ! Comme un journal l'a cité), d'avoir écrasé vos adversaires ? Cela vous satisfait-il ? Le Mammouth que vous êtes, en n'a épargné cependant UNE. Et oui, je suis toujours là, à votre bon souvenir et je m'interroge toujours sur votre appartenance politique.

Avant les élections sans étiquette et une fois les résultats obtenus, paru dans ce même hebdomadaire : le journaliste vous annonce comme un Maire Divers Gauche, ayant réussi un score soviétique ! Un score soviétique de l'an 2020 alors... Parce que vous avez dans vos colistiers proches des partisans du gouvernement « macronistes ».

Nous comprenons alors pourquoi vous décidez envers et contre tout de rouvrir les écoles orchésiennes, tel un fidèle disciple du gouvernement. Et nous concevons que si les parents sont éloignés et ne rentrent pas dans les classes, cependant la seule visite autorisée est celle de notre députée macroniste de la 6ème circonscription : Mme Charlotte LECOQC.

Ce qui me laisse à penser que localement, je subis un tant soit peu les mêmes méthodes écrasantes. Mais je connais, ces méthodes ne sont pas nouvelles pour moi. Je soutiens que la démocratie n'est pas habituelle chez vous. Vous pouviez m'impliquer, me consulter, les nouvelles technologies tels : la visio conférence, le téléphone ou autres technologies existent. Le 21 mars je m'adressais à vous par messenger au vue de cette situation pour vous signaler le cas d'Orchésiens inquiets car non protégés pour se rendre sur leur lieu de travail, car pour eux aucun confinement possible et malheureusement aucune protection, je vous parle des auxiliaires de vie et d'EHPAD, des assistantes maternelles, des soignants, des pharmaciens, des infirmiers, des pompiers, et bien d'autres je ne peux tous les citer, ceux avec qui je suis au combat dans la rue depuis des années pour demander des moyens...

On pouvait organiser des choses, faire travailler du local. La mission n'était pas impossible cela s'organisait déjà dans d'autres endroits. Mais bon l'idée n'émanait pas de vous ! C'était gênant ? Une autre personne que le Maire qui donne des idées alors là, cela reste impossible à Orchies ? Pourtant dans le programme de vos rivaux certaines idées ont maintes fois été reprises par vous et vos prédécesseurs mais bien sûr vous le cacher et ne le dites pas aux Orchésiens, c'est de bonne guerre !

Je pense qu'un élu reste un élu pour nos concitoyens, quel que soit son rang et son statut, il le respecte, le questionne, le sollicite. Donc si dès le départ vous m'aviez impliqué et consulté avec les autres, j'aurais pu vous poser les questions simplement et normalement. Il y aurait eu un échange et un débat.

Encore un exemple de NON démocratie aujourd'hui, vous nous envoyez par courrier la charte d'élu(e)s avec la convocation, qui indique le devoir d'un élu ... BIEN. Et des droits, en ont-ils ? Vous auriez pu communiquer aussi sur le livret établi par l'Association des Maire de France qui donne toutes les références sur les articles tels, la formation, la retraite, la protection de l'élu, etc... C'est cela aussi la démocratie, donner toutes les informations.

M. Guy DERACHE demande à plusieurs reprises à Mme Nadine CANTELOUP de s'arrêter, son temps de parole étant écoulé.

Elle continue néanmoins son discours :

« Je n'aurais pas été obligé de faire autant de courriers dont j'attends encore les réponses. Les aurais-je un jour d'ailleurs ? Ou que faut-il faire pour les obtenir ? Je pense au futsal, au restaurant du cœur, à la commission d'aides aux commerçants ? Et pour les Orchésiens en difficulté suite à cette situation et à cette crise du Covid et ses conséquences Y aura-t-il quelque chose ? Et Pour le changement d'orientation de la salle aréna ? etc.... etc...

Vive Orchies et que vive la démocratie encore faut-il la faire vivre, vous pouvez compter sur moi en tout cas, pour y veiller. »

M. Guy DERACHE donne ensuite la parole à Mme Emilie PLAISANT :

« En tant que benjamine, j'ai l'honneur et le plaisir de m'adresser à vous pour vous présenter notre équipe et ses actions.

« Parce que chaque petit geste compte » Ce clin d'œil à certaines actions énoncées dans notre programme n'a jamais été autant présent dans notre esprit que ces derniers temps car notre engagement, dès la première heure, a eu pour seul et unique objet : Orchies et ses habitants. Que ce soit au travers des colis alimentaires, de la distribution des masques, l'assistance aux personnes vulnérables, l'aide aux commerçants, les animations interactives... comme vous l'avez compris, la liste est encore longue.

Toute notre énergie et dynamisme ont eu pour seul moteur : adoucir votre quotidien durant ces dernières semaines difficiles pour tous.

Nous avons conscience que cela n'est qu'un début et qu'encore beaucoup de projets sont à mener au cours de ces six prochaines années que ce soit : dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse, de la transition écologique, du transport et de la mobilité, du logement et de la solidarité, du sport et de la culture, de l'aménagement du territoire. Soyez rassuré que notre équipe réactive et engagée mettra tout en œuvre pour faire aboutir nos projets tels que : la médiathèque, le plan vélo, l'école de musique. Dans nos têtes fourmillent pleins de projets, pleins d'idées et croyez nous, notre seule motivation c'est Orchies, ses habitants et son territoire.

Notre meneur d'équipe est pour nous source d'inspiration dans nos engagements. Sa disponibilité, son sens de l'écoute, sa proximité auprès des habitants en font un chef d'orchestre fédérateur et un homme que nous avons envie de suivre.

Aussi, c'est pour toutes ces raisons que nous proposons la candidature de M. Ludovic ROHART comme Maire d'Orchies. »

M. Guy DERACHE propose de désigner 2 assesseurs pour le dépouillement des votes : Mme Nadine CANTELOUP et M. Jérôme DERVAUX

Il invite ensuite à procéder au scrutin secret, et pour ce faire, il demande de lui proposer des candidatures.

Sont candidats au poste de Maire : M. Ludovic ROHART et Mme Nadine CANTELOUP

Chaque conseiller municipal remettra son bulletin de vote inscrit sur papier blanc dans l'enveloppe de vote. Les conseillers municipaux titulaires d'une procuration votent deux fois et remplissent deux bulletins.

M. Guy DERACHE invite la Police Municipale à collecter les votes.

Il invite ensuite le bureau électoral à procéder au dépouillement en donnant lecture à voix haute des votes constatés.

Puis il proclame les résultats de l'élection du Maire : M. Ludovic ROHART obtient 28 voix, Mme Nadine CANTELOUP obtient 1 voix

Le Conseil Municipal,

Après avoir voté,

ELIT à la majorité absolue M. Ludovic ROHART Maire.

M. Guy DERACHE lui remet le collier et l'invite à prendre sa place à la présidence de l'Assemblée.

-2-

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

M. le Maire indique qu'il y a lieu de déterminer le nombre des adjoints dont l'effectif ne doit pas dépasser 30% de celui de notre Conseil Municipal, soit 8 adjoints conformément à

l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il propose de retenir le chiffre de 7 adjoints et de procéder immédiatement à l'élection.

VOTE A MAIN LEVEE

Le Conseil Municipal,

Après avoir voté,

FIXE à l'unanimité le nombre d'adjoints au Maire à sept.

-3-

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

M. le Maire propose de procéder à l'élection des 7 adjoints au Maire.

Il précise que conformément à l'article L 2122-7-2 du code Général des Collectivités Territoriales lu précédemment par le secrétaire de la réunion, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner. Aucune disposition n'interdit la présentation de listes incomplètes. Si une liste incomplète est élue, il sera nécessaire de compléter les postes d'adjoints non pourvus.

M. le Maire invite à déposer auprès de lui les listes de candidats

Les bulletins de vote sont distribués.

Il invite à procéder au vote qui est collecté par un agent de la Police Municipale.

Il invite le bureau électoral à procéder au dépouillement en donnant lecture à voix haute des votes constatés.

Puis il proclame les résultats. : la liste de M. Guy DERACHE obtient 28 voix, il y a 1 abstention

Le Conseil Municipal,

Après avoir voté,

ELIT à la majorité absolue :

1^{er} Adjoint : M. Guy DERACHE, Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux

2^{ème} Adjoint : Mme Marie-Christine FILARETO, Adjoint déléguée au cadre de vie, transition

écologique et vie associative

3^{ème} Adjoint : M. Michel PIQUET, Adjoint délégué aux finances, développement économique et intercommunalité

4^{ème} Adjoint : Mme Carine JOURDAIN, Adjoint déléguée aux affaires sociales, intergénérationnel, logements et démocratie participative

5^{ème} Adjoint : M. Didier BAERT, Adjoint délégué aux cérémonies, fêtes et protocole

6^{ème} Adjoint : Mme Nelly THIEFFRY, Adjointe déléguée aux affaires scolaires

7^{ème} Adjoint : M. Jacques LEMAIRE, Adjoint délégué à la culture et communication

M. le Maire remet les écharpes aux adjoints et les cartes et boutonnieres aux conseillers municipaux.

Il invite les assesseurs à signer le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints ainsi que la feuille de proclamation.

-4-

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

En application de l'article L 2121-7 3^e alinéa du CGCT, M. le Maire donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L 1111-1 du CGCT.

- « 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. » ;

M. le Maire prononce ensuite un discours suite à son élection :

« Chers Collègues, Monsieur le Lieutenant Pavia, Mesdames, Messieurs, Orchésiennes Orchésiens, Chers Amis,

Rien ne sera plus jamais comme il en était avant !

Mes premiers mots iront aux personnes touchées dans leur corps et dans leur âme, à leurs familles et à leurs proches ! Ensuite, aux soignants, aux forces de l'ordre, gendarmes, pompiers, personnels municipaux et de la maison de retraite, enseignants, aux professions dites essentielles. Leur comportement exemplaire témoigne de leur dévouement, du don de soi à l'égard d'autrui.

Les dimensions physiques et morales ont été telles, qu'elles ne s'effaceront pas de l'âme ni du corps de notre ville !

Comment ne pas, à cet instant, devant le caractère exceptionnel de cette période et de ce conseil sans présence de public, témoigner notre reconnaissance à la population Orchésienne, vis-à-vis de leurs sacrifices ! Comment ne pas lui rendre hommage ! La ville et nos habitants ont fait preuve de cohésion, de leur capacité de sacrifices et d'un déploiement de valeurs humaines

Quelques cent ans après un autre drame, vivre cette douloureuse épreuve, la surmonter, a forgé un sentiment d'appartenance très fort ! Cette épreuve renforce cet inconscient collectif, cet imaginaire qui nous unit à travers le temps, qui rassemble les générations passées, présentes et futures.

Ces épreuves ont généré chez les Orchésiens un état d'esprit particulier, fait de volontarisme et de détermination, une soif de vivre teintée de valeurs essentielles comme la générosité, la convivialité et la solidarité. A l'évidence, ces blessures, ces rudes institutrices, nous auront appris de quel œil nous regardons le danger et de quel cœur nous supportons la souffrance.

Ce conseil municipal m'a, en plus des adjoints que je félicite à nouveau, élu maire. Ce devait être un moment intense, solennel et partagé avec nos concitoyens.

Aux Orchésiens, je veux révéler une forme de désarroi et de trouble intérieur. De quel cœur pouvais-je recevoir cet honneur à l'heure où notre pays et dans le temps même notre commune connaissent un malheur incessant ! Il a fallu me mettre en règle avec un sort trop généreux. Je vis avec une profonde émotion ce moment où le conseil municipal me confie, au nom des Orchésiens, les destinées de notre ville.

Mes chers collègues, en recevant la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer, ma gratitude est d'autant plus profonde que je mesure à quel point cette décision fait de moi le

dépositaire des valeurs de notre ville. Je la dirigerai et l'animerai en poursuivant un seul objectif : le service des Orchésiens dans le respect des valeurs d'Orchies.

Celles et ceux qui me connaissent savent l'amour et le respect que m'inspire Orchies. J'ai retrouvé la paix intérieure. En acceptant cet honneur, je ressens une grande humilité. Ce qui m'a soutenu tout au long de mon engagement, c'est l'idée que je fais de ma fonction. Nombreux savent à quelle hauteur je la place ! Elle m'est nécessaire parce qu'elle ne me sépare de personne et me permet de vivre tel que je suis, au niveau de tous ! Elle m'offre une image privilégiée des souffrances et des joies communes. Ce n'est point une réjouissance solitaire.

Je pense aux miens, à ma famille qui, peut-être plus que d'autres, savent ce que m'inspire cet engagement. Je pense à mes parents qui m'ont inculqué leurs valeurs, le goût du travail, le respect d'autrui, l'humilité. Je n'oublie surtout pas celles et ceux qui ont croisé mon chemin. Ces rencontres m'ont inspiré, enrichi et appris

Posant mes pas dans ceux de mes prédécesseurs, je mesure le poids des responsabilités du Maire face aux attentes, croissantes et parfois démesurées, des citoyens à l'égard de leurs élus.

Comme le passé l'a montré, le Maire est le principal personnage public identifié et connu. Sur lui se reportent les difficultés du présent et les craintes liées à l'avenir. S'impose à lui un devoir d'écoute et de recherche de solutions, alors que les moyens adaptés font souvent défaut.

Comme le passé l'a montré, je serai un maire accessible, disponible à tous les instants et à votre écoute. La tâche est immense. Je m'y consacrerai sans relâche, avec pour objectif de valoriser notre commune. Déterminé et volontaire, j'assumerai la responsabilité qui m'échoit.

A cet instant précis, mes pensées se tournent vers mes collègues qui, comme les Orchésiens qui les ont élus, ont été privés de la joie de leur élection.

Monsieur le Doyen, mon cher Guy, quel plaisir et bonheur de vous voir présider à l'ouverture de nos travaux : plus que le privilège de l'âge, c'est la fidélité de votre engagement au service de notre cité, qui justifie, monsieur le Doyen, que je vous exprime toute notre considération.

Je salue Nadine CANTELOUP.

Je remercie et félicite la benjamine de cette assemblée, ma très chère Emilie, Emilie PLAISANT, qui incarne de façon remarquable, la jeunesse, le dynamisme, la générosité de notre assemblée.

Aux autres membres de cette assemblée vont mes plus vives et sincères félicitations pour votre élection. Qu'il me soit également permis de vous exprimer ma gratitude pour le travail et les actions réalisées lors du confinement, à l'égard tantôt de nos aînés, tantôt des populations les plus nécessiteuses, tantôt à l'égard de tous !

Demain comme hier, je ne doute pas que ce souffle nouveau se manifestera aussi fécond en dévouements de toutes sortes. Mérite, humilité et générosité, ces valeurs ont guidé vos choix et inspiré votre action au long de ces dernières semaines. Un groupe s'était fondé avant même que celui-ci soit institué. Vous avez été dignes et exemplaires dans votre engagement avant même que ce conseil municipal vienne aujourd'hui vous reconnaître.

Travailler pour notre ville disais-je : forte de son passé, Orchies doit préserver son équilibre et sa qualité de vie en menant à bien les grands projets en cours.

Il s'agira pour nous d'affirmer l'identité des différents quartiers par un urbanisme de qualité, veiller à la propreté et à l'environnement, assurer la sécurité de tous et enfin maintenir la convivialité en s'appuyant sur le dynamisme de notre vie associative, ô combien riche et diverse ! L'occasion m'est donnée de remercier président, dirigeant et bénévole pour leur investissement !

Nous avons ouvert de nombreux chantiers, lesquels devraient nous permettre de réussir ce maillage harmonieux, autour des thématiques qui sont au cœur du projet municipal :

La citoyenneté avec par exemple le conseil municipal des enfants, les conseils de quartier et le conseil des Sages.

Nous placerons l'écoute, le dialogue, la communication et la démocratie participative au cœur de l'action municipale.

La participation accrue des habitants autorise un regard différent sur notre organisation collective et des solutions nouvelles pourront être imaginées. Je pense notamment à la place du handicap dans notre commune qui est une des dimensions du mieux vivre ensemble qui s'appuiera également sur la transition écologique. La relation humaine, l'union et la fraternité constituent des piliers de notre action future !

L'enfance, l'éducation et la jeunesse : qui incarnent mieux que les enfants ce futur que nous voulons construire ensemble. C'est une priorité à mes yeux : l'accent restera porté sur les écoles, les crèches ou encore les centres aérés tandis qu'un projet de lycée est en gestation. Nous devons démontrer notre ambition, un volontarisme à la mesure des attentes que tant de familles, de jeunes couples, expriment quotidiennement.

L'attractivité de notre territoire, créatrice d'emplois et de richesses, suppose un développement harmonieux, équilibré, dans un cadre agréable et humain. La gestion concertée et transversale du développement économique et social, notamment en termes d'emploi et d'habitat doit se concilier avec un souci d'efficacité et de cohérence territoriale, de préservation à long terme des ressources.

C'est par exemple, la poursuite de l'aménagement des zones d'activités artisanales et commerciales, créatrice de centaines d'emplois, mais aussi de la zone d'accueil des services publics.

La création d'une zone de loisirs à proximité de cette dernière zone ainsi qu'une zone d'activités numérique non loin de la gare renforceront notre attractivité.

L'aménagement du quartier de la gare est également un important chantier, nécessaire avec notre souhait de voir se réaliser la desserte est (et ainsi améliorer la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens en évitant le passage d'un grand nombre d'automobiles dans le cœur de ville. De même, le projet de requalification de la ligne Ascq-Orchies, la réalisation en cours de nouveaux parkings, sans oublier la construction d'une passerelle et d'une résidence étudiante viendront valoriser cette partie essentielle de notre ville.

C'est aussi l'achèvement du quartier du Carnoy qui allie le lot libre, l'accession à la propriété et le locatif, qui favorise tout type de parcours résidentiels, qui permet notamment de répondre à l'évolution des structures familiales et aux jeunes Orchésiens de rester dans notre commune. Orchies se montre ainsi soucieuse de la diversité de ses habitants.

Orchies se montre aussi attentif vis-à-vis des seniors. La maison de retraite sera sous peu dotée d'une unité Alzheimer, récompensant ainsi le dévouement et le professionnalisme de son personnel, et un troisième béguinage est prévu afin d'apporter quiétude, facilité et tranquillité à nos anciens.

D'autres projets, centre d'incendie et de secours pour nos pompiers, école de musique pour notre académie, salle des fêtes, salle des sports, mais aussi médiathèque, des partenariats publics-privés pour favoriser les circuits courts avec nos agriculteurs, pour accompagner le dynamisme du centre-ville et de ses commerces, comme la mise en place d'un plan vélo ambitieux seront menés pour améliorer encore le quotidien de nos habitants, et tant d'autres projets.

Il est un fait incontestable qu'une ville ne peut se développer à l'écart des différents niveaux institutionnels constituant l'ossature de notre organisation nationale : Etat, Monsieur le Sous-Préfet Jacques DESTOUCHES, conseils régional et départemental, Charlotte LECOCQ notre députée, et surtout notre communauté de communes Pévèle Carembault, Le Président Jean-Luc DETAVERNIER, et les maires des 37 autres communes.

Nous les mobiliserons et les associerons, en étant un partenaire ouvert et solidaire de notre environnement, exigeant et soucieux des intérêts de notre commune.

Au-delà des appartenances politiques différentes qui enrichissent le débat d'idées, nous avons à nous retrouver autour de la défense de l'intérêt général, capable de nous mettre d'accord. Voilà autant de réalisations qui devraient permettre à tous, majorité et opposition, de se sentir concernés par des causes communes et de réelles ambitions, au profit de notre ville.

Fort de la qualité et de l'unité de l'équipe municipale qui m'entoure, c'est avec détermination et enthousiasme que j'entreprends ce mandat avec vous. L'équipe municipale est non seulement aguerrie et imprégnée des réalités de notre cité, mais aussi jeune, enthousiaste et dynamique. Elle fera preuve d'une grande accessibilité, alliant modestie et efficacité. Je ne suis pas là pour servir un clan ou une clientèle. Le pluralisme, la confrontation des idées, l'expression de convictions distinctes, animeront des débats riches ! Pourvu qu'ils soient dignes, respectueux, utiles à l'action de la ville. Si chacune et chacun d'entre nous a ses convictions, nous avons en partage la volonté de servir, en un mot d'être utiles. Nous savons pour cela pouvoir nous appuyer, à Orchies, sur un personnel de grande qualité, que je veux saluer, et auquel je suis fier d'avoir appartenu.

Je connais ses agents depuis longtemps, leur compétence, leur savoir-faire et leur dévouement. Ils sont garants de notre efficacité, de celle des services publics pour lesquels nous partageons un même attachement.

A Madame à la directrice générale des services Virginie MEAUZOONE, à tous les membres de notre personnel, je veux dire notre volonté d'établir une relation de confiance.

Je forme le vœux pour que tous ensemble, élus, personnels territoriaux, acteurs, économiques, associatifs, citoyens, nous conjugions nos forces pour que réussisse ORCHIES.

Mes Chers collègues, nous allons écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire de notre ville, avec le soutien de tous les Orchésiens.

Nous continuerons à faire d'Orchies une cité où il fait bon vivre, travailler et ce dans un cadre toujours plus agréable.

A partir de cet instant, je n'ai plus qu'une idée en tête : être digne de votre confiance

VIVE ORCHIES !!! »

La séance est levée à 11h20.

	SIGNATURE
Ludovic ROHART	
Guy DERACHE	
Marie-Christine FILARETO	
Michel PIQUET	

Carine JOURDAIN	
Didier BAERT	
Nelly THIEFFRY	
Jacques LEMAIRE	
Marie-Josée MASSON	
Jean-Pierre GUENOT	
Frédéric SZYMCZAK	
Gilda GRIVON	
Roger VANDEVYVERE	
Françoise DUPRE-BARTHELEMY	
Nathalie GABRYELEWICZ	
Cécil DEMULIER	
Lise FOUCART	
Anne-Sophie DEBERDT	
Cécile DUPUIS	
David ACHIN	
Sébastien HENNON	
Audrey MILLET	
Michel DEPRESZ	
Amandine DUQUESNE-PEQUEUX	
Marc DUPUIS	
Marie ENJALBERT	
Emile PLAISANT	
Jérôme DERVAUX	
Nadine CANTELOUP	